



LE 5 FÉVRIER, EN GRÈVE POUR GAGNER !

Le gouvernement doit reculer, faisons payer les riches et le grand patronat !!

Les politiques sociales et économiques favorisent la rémunération du capital, l'enrichissement des plus fortunés du pays et accentuent la **possibilité pour le patronat de préciser, de pressuriser les salarié-e-s, notamment en facilitant les licenciements** (loi travail, ordonnances Macron).

Les inégalités sociales sont de plus en plus fortes, alors que le pays n'a jamais créé autant de richesses par le travail. Ces richesses n'ont jamais été aussi mal réparties entre les entreprises et les salarié-e-s, entre les très riches et le reste de la population.

Aucune réponse pour les 8 millions de Français vivant en dessous du seuil de pauvreté (1026 €) et pour ceux juste au dessus. Non seulement, **aucun effort n'est demandé aux plus riches et au patronat**, mais les Français modestes doivent financer eux-mêmes leurs augmentations ou celles des autres.

En 2018, les entreprises du CAS 40 ont réalisé près de **94 milliards d'euros de profits** et versé 57.4 milliards aux actionnaires. (La France est à la 2eme place mondiale + 44% en 7 ans !)

Chaque année, près de **230 milliards d'euros d'exonérations de cotisations sociales et fiscales** distribuées aux entreprises, **sans contrôle ni évaluation**, et encore moins remboursement en cas de fermetures ou de licenciement boursiers. En 2019, le **CICE s'élèvera à 40 milliards d'euros** (100milliards depuis 2013), sans résultat sur l'emploi. Les mêmes, pour qui le gouvernement supprime l'ISF et met en place la « flat-tax », **fraudent le fisc à hauteur de 100 milliards d'euros par an.** (- 6.4% d'impôt versé depuis 2010).



ENSEMBLE NOUS AVONS LE POUVOIR D'AGIR LE 5 FÉVRIER RASSEMBLEMENT 14H00 PLACE NAPOLÉON

Pour la CGT, répondre à l'urgence sociale c'est :

- **UNE AUGMENTATION IMMÉDIATE DU SMIC à 1800 € bruts** mais aussi **L'AUGMENTATION DE TOUS LES SALARIÉS**, pensions et minima sociaux : le SMIC s'élève à 1498.47 € bruts pour 35 heures soit 1188 € nets après déduction des cotisations. Il manque au moins 300 € pour boucler les fins de mois et vivre dignement de son travail.
- **L'ÉGALITÉ SALARIALE** entre les femmes et les hommes : c'est insupportable que les femmes perçoivent encore 25% de moins que les hommes. Cela générerait près de 35 milliards de rectes fiscales supplémentaires pour l'état (cotisations salariales et patronales, impôts sur le revenu, et TVA).
- **LE RÉTABLISSEMENT DE L'ISF** : la suppression de l'ISF représente près de 5 milliards d'euros redonnés aux plus riches qui alimentent une économie sociale inutile.
- **UN SYSTEME FICALE PLUS JUSTE** : renforcer la place de l'impôt sur le revenu et en réduisant les niches fiscales. A l'Inverse, réduire la TVA en baissant le taux normal de 20 à 15 % et en supprimant la TVA sur es produits de première nécessité.
- **UNE INDEMNISATION DE TOUS LES PRIVÉS D'EMPLOI**, parce qu'on ne choisit pas d'être licencié.
- **UN NOUVEAU STATUT DU TRAVAIL SALARIÉ** : des droits attachés au salarié tout au long de sa carrière et garantis collectivement, opposables à tout employeur et transférables d'une entreprise à une autre (emploi stable, formation continue, protection sociale...), de nouveaux droits qui sécurisent le salarié tout au long de sa vie.
- **UNE DÉMOCRATIE RENOUVELÉE** : où les élus ne sont pas là pour faire carrière mais pour servir l'intérêt général et rendre des comptes aux populations, où on privilégie l'équilibre des territoires ; où le politique reprend le pouvoir sur les puissances financières. Aussi en finir avec les louis liberticides, les méthodes autoritaires et violentes de la police et d'une justice de classe aux ordres du pouvoir et pas au service du peuple.

Nous revendiquons

- Le dégel immédiat du point d'indice de la Fonction publique et l'augmentation des salaires du public et du privé sur la base du SMIC à 1 800 euros, des pensions et des minima sociaux ;
- Le rétablissement de l'Impôt Sur la Fortune ;
- L'arrêt des suppressions de postes et fermetures des services publics, la réouverture de services publics et sociaux de proximité pour répondre aux besoins des populations dans une organisation équilibrée et écologiquement responsable des territoires
- Le recrutement massif d'emplois statutaires et l'ouverture de postes nécessaires, à l'opposé des régressions contenues dans le plan Action Publique 2022 ;
- L'arrêt de toute augmentation du temps de travail et la réduction du temps de travail à 32h ;
- La sauvegarde et le développement de notre système de protection sociale et de retraite, et le retrait du projet de système par points voulu par le gouvernement

UN PRÉAVIS DE GRÈVE NATIONAL A ÉTÉ DÉPOSÉ POUR LE MOIS DE FÉVRIER PERMETTANT DE COUVRIR LES DÉCISIONS D'ACTION PRISES LOCALEMENT ET NATIONALEMENT.